

Conseil municipal du 4 novembre 2021

ordre du jour

- 1- Décision modificative n°2 au budget général 2021
- 2- Produits irrécouvrables / admissions en non valeur exercice 2021
- 3- Revalorisation du taux de la taxe d'aménagement (TA) pour les zones à vocation économique
- 4- Acquisition du site du Pont de Rhins auprès de l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes)
- 5- Déclassement et cession d'une portion du domaine public, quai Pierre Semard
- 6- Approbation d'un avenant à la convention avec l'amicale des locataires de la Roseraie
- 7- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local avec l'association Cost'Art
- 8- Octroi d'une aide économique à un commerce
- 9- Convention de partenariat avec le centre socioculturel pour les temps périscolaires (2022-2027)
- 10- Approbation de la convention de prestation de services entre la ville du Coteau et la ville de Roanne concernant la formation de ses agents aux gestes et techniques professionnels d'intervention
- 11- Approbation d'une convention de prestation de services avec Roannais Agglomération
- 12- Renouvellement de la composition de la commission d'appel d'offres
- 13- Modification de plusieurs postes budgétaires